



Notes pour une allocution de la présidente de la FCFA, Mme Marie-France Kenny

Au Comité permanent des langues officielles du Sénat,
dans le cadre d'une étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et de certains aspects particuliers de la *Loi sur la radiodiffusion*

Ottawa, 23 avril 2012

SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

Honorables sénateurs, honorables sénatrices,

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir invité la FCFA à comparaître dans le cadre de votre étude sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et de la *Loi sur la radiodiffusion*. Considérant le contexte difficile que vit la société d'État à l'heure actuelle, cette discussion que nous avons aujourd'hui arrive à point nommé. Je tiens d'ailleurs à vous mentionner que pas plus tard que jeudi dernier, nous avons comparu au CRTC dans le cadre de son examen du Fonds d'amélioration de la programmation locale. Ce Fonds a permis aux stations régionales de Radio-Canada de produire davantage de contenu local à l'intention de nos communautés, et nous avons demandé au CRTC de maintenir à la fois le FAPL et l'accès de la société d'État à celui-ci. Si, dans la foulée des compressions récentes, Radio-Canada a maintenu son empreinte régionale partout au pays, nous sommes persuadés que c'est en bonne partie à cause du FAPL.

Cette question d'empreinte régionale m'amène à la première des grandes questions que vous posez dans le cadre de votre étude, à savoir si la CBC et la SRC assurent une couverture de qualité équivalente dans les deux langues officielles à travers le Canada et par le biais de toutes leurs plates-formes.

Au niveau télévision, les communautés francophones et acadiennes ont accès à sept stations régionales de Radio-Canada, une pour chaque province de l'Ouest, deux en Ontario et une pour les quatre provinces de l'Atlantique. Au niveau radiophonique, on compte quatre stations dans l'Ouest canadien, trois en Ontario et une en Atlantique. Je ne compte pas ici les émissions du matin qui sont faites localement en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Windsor, ni les ré-émettrices dans diverses communautés plus éloignées. Ce qu'il importe de savoir, c'est que généralement, la desserte de nos communautés est assez satisfaisante, mis à part deux exceptions qu'il est important de vous partager.

Tout d'abord, le signal radio de Radio-Canada Edmonton ne se rend pas dans la région du parc national de Jasper. Cela constitue un irritant pour la communauté, qui a effectué plusieurs représentations à cet égard auprès de Radio-Canada au cours des années. Ce qu'il est important de noter pour votre étude, c'est que le signal de CBC, lui, se rend à cet endroit.

L'absence de Radio-Canada dans le Nord est une lacune autrement importante. Vous savez comme moi que l'Arctique est une région en pleine croissance et la population francophone y augmente d'un recensement à l'autre. Il s'agit d'une population professionnelle, hautement éduquée, qui souhaite être informée et divertie dans sa langue. La seule des trois collectivités qui soit actuellement intégrée – de manière minimale – aux services français de la Société est la communauté franco-yukonnaise, qui bénéficie des services d'une vidéojournaliste associée à la Télévision de Radio-Canada en Colombie-Britannique. La communauté produit également depuis des années, à partir des studios de CBC North, une émission radio intitulée *Rencontres*.

Quant aux communautés franco-ténoise et franco-nunavoise, elles s'informent via le signal de Radio-Canada en provenance de Montréal et via CBC North. Vous admettrez que si on parle de couverture égale, il devrait y avoir un Radio-Canada Nord au même titre qu'il existe un CBC North.

Je veux apporter quelques considérations sur les autres plates-formes. La dernière décennie a vu une extension de l'offre d'Espace Musique à plusieurs endroits et, au cours des trois dernières années, on a procédé à une certaine régionalisation de l'animation. Cependant, avec les compressions annoncées le 4 avril, l'animation régionale sera coupée de moitié. La régionalisation d'Espace Musique, déjà incomplète, est freinée en plein élan.

Parler du Web et des plates-formes branchées, c'est aussi parler des éléments de la stratégie *Partout, pour tous* de Radio-Canada. Je vous en parle parce que dans sa volonté de mieux servir les régions, la société d'État a inclus dans cette stratégie le lancement de micro sites Web « hyperlocaux » afin de mieux couvrir les régions mal desservies. L'intention est louable. Cela étant dit, il faut noter que les deux premiers sites « hyperlocaux » qui ont été lancés l'an dernier couvrent, respectivement, la Rive-Sud de Montréal et la Rive-Nord de Montréal. Comparativement, il n'y a toujours qu'un site pour l'ensemble de l'Acadie, qui compte quatre provinces. Il faut se questionner sur la définition que donne la société d'État à hyperlocal et à la couverture régionale.

Qu'on ne nous méprenne pas : les stations régionales de Radio-Canada font généralement un excellent travail et nos communautés le reconnaissent. Les réalisateurs, animateurs, journalistes et administrateurs entretiennent de nombreux liens avec les communautés et sont à l'écoute. Seulement, ces stations disposent de trop peu de ressources considérant le mandat et le territoire à couvrir. Chez moi, en Saskatchewan, la station de Regina et le bureau de Saskatoon couvrent l'ensemble de la province et c'est une grande province. Quand on demande à nos communautés d'identifier les faiblesses dans la couverture régionale, très souvent on nous parle de la capacité de Radio-Canada de se déplacer pour couvrir un événement à Prince Albert, à Lethbridge, à Prince George ou à St-Pierre-Jolys. La situation s'est de beaucoup améliorée grâce au FAPL, mais il y a encore énormément de travail à faire. Par exemple, tant le Yukon que Terre-Neuve-et-Labrador ne disposent que d'un journaliste, qui se rapporte à une station dans une autre province. D'autre part, alors qu'il existait jadis un bulletin de nouvelles radio pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard et un autre pour la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, depuis quelques années le tout a été fondu dans un bulletin produit à partir de Moncton. Il va de soi que les particularités locales y perdent au change.

Voilà pour les stations régionales. Parlons maintenant du réseau. À cet égard, les communautés francophones et acadiennes ne sont certes pas en mesure de reconnaître le radiodiffuseur public comme étant *leur* radiodiffuseur. Du point de vue des communautés, Radio-Canada semble souvent faire l'adéquation « le réseau, c'est pour le Québec; ce qui intéresse les francophones ailleurs au pays, c'est les stations régionales ».

Certes, il y a eu certains efforts de faits. L'artiste acadienne Lisa LeBlanc était à l'émission *Tout le monde en parle* il y a quelques semaines, et Radio Radio ainsi que Damien Robitaille ont déjà été invités à l'émission. D'autre part nous ne sommes pas sans savoir que La petite séduction s'est rendue à Chéticamp et à Maillardville. Mais quand on pense que nos communautés représentent 14 % de la population francophone du Canada, cette présence au réseau est encore beaucoup trop faible. Les nouvelles du Québec et de Montréal occupent encore une place démesurée au *Téléjournal*, tandis qu'il est encore rare qu'on y voie des nouvelles qui montreraient aux Québécois et aux Québécoises qu'il existe des francophones ailleurs au pays. Nous demeurons quasi-invisibles.

Il y a cependant raison d'être optimistes, puisque l'enjeu du reflet des communautés de langue officielle en situation minoritaire au réseau national est de plus en plus sur le radar du CRTC et nous sommes certains que cette considération fera partie du prochain renouvellement de licence de Radio-Canada.

Néanmoins, il existe toujours au réseau de Radio-Canada cette perception que ce qui intéresse le Québec est pertinent pour l'ensemble de la francophonie canadienne, à moins que ce ne soit une perception que l'auditoire auxquels s'adressent les animateurs et journalistes dans les émissions réseau est nécessairement québécois. Le mois dernier, lorsque l'Acadien Michel Cormier a été nommé à la tête du service de l'information de Radio-Canada, le chroniqueur Jean-François Lisée a sûrement tout haut ce

que plusieurs pensent tout bas lorsqu'il a mis l'accent sur le fait que pour la première fois, ce service est dirigé par un non-Québécois.

Nous espérons d'ailleurs que cette nomination marque une volonté de changement de culture. D'autre part, il y a des signes que Radio-Canada veuille transformer les compressions budgétaires du mois dernier en une occasion de moderniser le diffuseur public de faire les choses autrement. Nous verrons d'un très bon œil que Radio-Canada, dans un souci d'efficacité, s'appuie davantage sur les régions pour nourrir le réseau.

J'aimerais consacrer la dernière partie de ma présentation au respect par CBC/Radio-Canada des exigences de la *Loi sur les langues officielles*. Je ne consacrerai pas énormément de temps à la partie IV, sauf pour vous dire que l'accueil dans les deux langues officielles n'est pas disponible dans tous les bureaux de la société d'État. Chez moi, à Regina, on ne me fait certainement pas l'offre active verbale lorsque j'arrive à la réception et il n'y a pas beaucoup d'efforts pour trouver quelqu'un qui parle français.

En ce qui a trait à la partie VII, il y a beaucoup plus de travail à faire. Vous savez comme moi qu'à la suite des coupures à la station CBEF Windsor, au printemps 2009, le commissaire aux langues officielles a initié un recours judiciaire contre la société d'État. Au cœur de ce litige, on trouve la délimitation des responsabilités de CBC/Radio-Canada sous la partie VII.

Pour la FCFA, il est clair qu'en tant qu'institution fédérale, la société d'État a un devoir de consultation à l'endroit des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Nous demandons depuis plusieurs années un mécanisme formel au niveau national, doublé d'instances de consultation formelle au niveau régional.

Au cours des dernières années, la Société a mis en place un panel des régions formé d'individus de langue française provenant de divers endroits au pays. Or, le problème avec ce panel des régions est justement que les francophones qui y siègent y sont à titre individuel et n'ont pas pour mandat de représenter nos communautés. D'autre part, il ne s'agit guère d'un mécanisme qui favorise une reddition de comptes où la Société démontre de quelle manière elle a pris en considération les besoins et les priorités exprimés par les francophones. À notre avis, le besoin de mécanismes de consultation demeure donc entier, même s'il existe de beaux partenariats dans plusieurs communautés.

Mais la partie VII, comme vous le savez, va plus loin que l'appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. On y parle aussi de promotion de la pleine reconnaissance et de l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Cet engagement en matière de dualité linguistique vise autant CBC que Radio-Canada. Pourtant, force est de constater que dans plusieurs régions, on fait face à deux solitudes. Pour la CBC, la plupart du temps, c'est comme si nos communautés n'existaient pas. Or, s'il existe dans notre société un intervenant qui est bien placé pour bâtir des ponts et favoriser une meilleure compréhension entre les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise, c'est bien CBC/Radio-Canada. Nous verrons d'un très bon œil qu'il y ait, au niveau local, des émissions qui fassent le pont entre Radio-Canada et CBC.

En terminant, on dit que qui aime bien châtie bien. Nous pouvons sembler sévères par rapport à Radio-Canada, mais c'est parce que nous avons tellement besoin des services qu'elle offre, besoin de trouver notre reflet sur ses ondes, tant au niveau local qu'au niveau national.

Après l'annonce du plan de CBC/Radio-Canada pour absorber les compressions de 115 millions sur trois ans annoncées dans le budget du 29 mars, les communautés francophones et acadiennes ont eu, de façon générale, l'impression d'y avoir échappé belle. Même si on parle d'un certain nombre de pertes d'emploi, même si on assiste à une réduction de l'animation locale à Espace Musique, l'impact aurait pu être bien plus dramatique. Nos communautés ont encore en mémoire les compressions de la fin des années 90 et la tentative de fusionner les quatre stations de l'Ouest canadien.

Or, les ressources dont disposent les stations régionales de Radio-Canada demeurent très limitées et, par conséquent, nous ne sommes pas prêts à baisser notre garde.

Lorsqu'on discute du montant de l'allocation parlementaire que reçoit la société d'État ou de la pertinence même de cette allocation, il est rarement question du rôle crucial que joue Radio-Canada pour les 2,5 millions de citoyens et de citoyennes de langue française qui vivent en situation minoritaire. Nous comptons sur vous, honorables sénateurs et sénatrices, pour remettre cet enjeu sur le radar.

Je vous remercie et nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.